

CODE DE VIE

À lire attentivement par les participants et leurs parents

Pour assurer un environnement sécuritaire, harmonieux, stimulant et respectueux, il est important que chacun des participants s'engage à respecter le code de vie ci-dessous :

ACTIVITÉS :

- 🌱 Le respect de toutes les règles de sécurité propres à chaque activité, au centre de plein air comme à l'extérieur (sorties), est obligatoire.
- 🌱 En tout temps, les participants doivent demeurer avec leur équipe et leur animateur responsable.
- 🌱 La participation de chacun est requise.

TRANSPORT :

Le respect de toutes les règles de sécurité lors du transport en autobus est impératif.

- 🌱 Lorsque le véhicule est en mouvement, les participants doivent demeurer assis et s'assurer de laisser l'allée centrale dégagée.
- 🌱 Ils doivent également éviter de fumer, manger ou jeter des rebus à l'intérieur de l'autobus.
- 🌱 Pour permettre au chauffeur du véhicule de garder sa concentration, les passagers restent calmes en tout temps.
- 🌱 Au point d'arrêt, les participants attendent le signal du conducteur avant de se lever, de descendre du véhicule et de traverser.

NOURRITURE :

- 🌱 Pour des questions de sécurité (allergies entre autres), les participants n'apportent aucune nourriture sur les lieux du Centre de Plein air. Ils pourront manger à leur faim lors des périodes de collations et de repas.
- 🌱 Ils débarrassent et lavent la table après les repas et évitent le gaspillage.

DORTOIRS :

- 🌱 Les participants s'engagent à ne pas entrer dans une autre chambre que la leur.
- 🌱 Tous les soirs, ils respectent le couvre-feu et s'engagent à éviter toute forme de bruit pouvant nuire au sommeil des autres.
- 🌱 Quotidiennement, ils s'assurent que leur chambre et leur salle de bain est propre et ordonnée.

ENVIRONNEMENT :

Le Centre de plein air est situé dans un magnifique environnement que l'on se doit de respecter.

- 🌱 Les participants veillent donc à sa propreté en utilisant les poubelles.
- 🌱 Ils s'engagent également à prendre soin des locaux, des installations, de l'équipement et du matériel mis à leur disposition, au centre de plein air comme à l'extérieur (sorties).

MATÉRIEL :

- 🌱 **Seuls les effets personnels nécessaires**, présentés dans le document prévu à cet effet, ne seront apportés par les participants sur le site. Bijoux, cellulaire et tout autre objet électronique ne sont pas acceptés et le Centre de Plein air se dégage de toute responsabilité en cas de perte ou de vol.
- 🌱 Les participants s'assurent d'avoir tout le nécessaire pour la durée de leur séjour et évitent d'emprunter les effets personnels des autres.
- 🌱 **L'usage, la possession ou le trafic de drogues ou de boissons alcoolisées, de tabac ou de matériel à caractère immoral est strictement interdit.**

RELATIONS SOCIALES :

- 🌱 Les participants adoptent une attitude verbale et non verbale respectueuse envers les autres, les membres du personnel et tout autre intervenant. En cas de conflit, ils s'engagent à le régler pacifiquement en évitant de poser tout geste violent qui pourrait blesser (toucher, pousser, donner des coups, intimider, etc.)